



ARSLA / Temps plein / Lieu : Siège national de l'ARSLA, PARIS 10ème. CDD 12 mois, évolution vers CDI /prise de poste dès que possible.

L'Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA), reconnue d'utilité publique, est l'association française de référence dans la lutte contre la maladie de Charcot. Elle agit autour de 3 axes :

- Financer et accélérer la recherche
- Aider les personnes malades et leurs proches
- Sensibiliser et mobiliser le grand public et les acteurs publics.

Rejoindre l'ARSLA, c'est participer à la structuration d'un réseau national de bénévoles en pleine croissance et contribuer au développement territorial d'une association en expansion. Vous aurez l'opportunité de développer des projets, d'animer des partenariats locaux, de former et d'accompagner des bénévoles engagés, tout en évoluant dans un environnement qui encourage l'autonomie, la coopération et la montée en compétences.

Localement, l'ARSLA s'appuie sur son réseau croissant de bénévoles pour **aider** les personnes concernées, **sensibiliser** à la maladie et **mobiliser** des moyens autour de l'association.

Le **Pôle du développement territorial** développe et anime ce réseau bénévole. Il est aujourd'hui composé d'un responsable et de deux chargé·es du développement territorial. Chaque chargé·e couvre un territoire géographique et pilote un projet transversal au service de l'ensemble du pôle. Entre 2023 et 2025, le réseau de l'ARSLA est passé de 150 à plus de 450 bénévoles.

Dans ce contexte, l'ARSLA recrute un·e troisième **Chargé·e du développement territorial, pour renforcer le maillage dans la Région IDF-Nord-Est**

Vos missions

Sous l'autorité du responsable du pôle, le/la Chargé·e du développement territorial aura la responsabilité du développement et de l'accompagnement du réseau bénévole et des partenaires locaux.

Cela comprendra en particulier les missions suivantes :

Accompagner et animer le réseau bénévole

- Recruter de nouveaux bénévoles et renforcer le maillage territorial
- Former et accompagner les bénévoles dans leurs missions :
 - Aider (accompagnement humain, aides pratiques, animation locale...)
 - Sensibiliser (information, témoignage, communication...)
 - Mobiliser (organisation d'événements, partenariat, collecte de fonds...)
- Structurer les équipes bénévoles par la mise en réseau, l'animation de temps d'échange et le soutien aux animateurs.ices des équipes bénévoles
- Assurer le suivi qualitatif et quantitatif des actions

Développer les partenariats locaux

- Identifier, solliciter et animer un réseau de partenaires : collectivités, entreprises, associations, établissements de santé, etc
- Appuyer les projets bénévoles et développer les actions de collecte (partenariats, appels à projets locaux, mécénat territorial)

Au sein du pôle

- Contribuer à la création de ressources pratiques pour les bénévoles (fiches, outils, communication)
- Participer aux projets transversaux du pôle (ex. Université des bénévoles, formations, webinaires)
- Répondre aux demandes entrantes (mail du pôle)
- Piloter un projet transversal du pôle

Au sein de l'association

- Contribuer à la réussite des temps forts nationaux (Eclats de juin, campagne d'octobre...)
- Participer à la vie de l'équipe et aux réflexions collectives de l'ARSLA.

Des déplacements ponctuels sont à prévoir en région.

Votre formation, vos compétences et atouts

- Niveau bac+5 (ESS, Sciences humaines & sociales, communication ou gestion de projet territorial)
- aisance relationnelle et grande capacité d'écoute, notamment auprès de bénévoles très impliqués
- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse
- Bon sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs projets simultanément
- Capacité à développer des partenariats locaux et à représenter l'association sur un territoire
- Autonomie, dynamisme et capacité à prendre du recul dans des situations variées
- Goût pour le travail en équipe et la coopération transversale

Conditions

- Poste basé au siège de l'association
- Temps plein à 39h/semaine
- Rémunération : 30k à 45k€ bruts annuels, selon profil et expériences.
- 12 jours de RTT
- Possibilité de 2 jours de télétravail par semaine
- Tickets restaurants
- Prise en charge de 50% du pass Navigo
- Mutuelle 50%

Processus de recrutement

1 – Du 15/12/2025 au 9/01/2026 : **envoyer CV & lettre de motivation à k.griffon@arsla.org**

2 – Du 12/01 au 30/01/2026 : 1 à 2 entretiens

3 – Prise de poste dès que possible, idéalement février 2026